



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

PRÉFET DE LA SAVOIE

**Direction départementale  
de la cohésion sociale et de  
la protection des  
populations**

Service protection et santé  
animales et installations  
classées pour la protection  
de l'environnement

B.P. 91113  
73011 CHAMBERY  
CEDEX

Affaire suivie par :  
Mathieu PONTIN

Tel : 04 56 11 05 88  
Courriel :  
ddcspp@savoie.gouv.fr

Monsieur Jean-Léon FAURE  
Président Directeur Général de la SAS FAURE  
Collecte d'Huiles  
ZA de la Noyerée  
38200 LUZINAY

Chambéry, le **07 OCT. 2014**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, à titre de notification, copie de mon arrêté du 30 septembre 2014 renouvelant votre agrément pour le ramassage d'huiles usagées dans le département de la Savoie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet  
pour le Préfet et par délégation,  
Le chef du service protection et santé animales et  
installations classées pour la protection de l'environnement

François BREZARD



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale  
de la cohésion sociale et de la  
protection des populations

PREFET DE LA SAVOIE

Service protection et santé animales  
et installations classées pour la  
protection de l'environnement

**ARRETE PREFECTORAL**  
**Portant renouvellement d'agrément**  
**pour le ramassage d'huiles usagées dans le département de la Savoie**

**SAS FAURE Collecte d'Huiles**

**LE PREFET DE LA SAVOIE,**  
*Chevalier de l'ordre national du mérite*

**VU** le code de l'environnement, notamment ses article R.543-3 à R. 543-16 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 28 janvier 1999 modifié, relatif aux conditions de ramassage des huiles usagées ;

**VU** l'arrêté n° 2008-01443 du 20 février 2008 de monsieur le préfet du département de l'Isère portant autorisation à la S.A.S. FAURE Collecte d'Huiles dont le siège social est établi au 24 rue de la Mouche à IRIGNY (69540) d'exploiter un centre de transit d'huiles usagées situé sur le territoire de la commune de LUZINAY (38200) ; complété par l'arrêté préfectoral n°2010-06005 ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 10 aout 2009 portant agrément de la SAS FAURE Collecte d'Huiles pour le ramassage des huiles usagées dans le département de la Savoie ;

**VU** la demande en date du 6 juin 2014, par laquelle la SAS FAURE Collecte d'Huiles sollicite le renouvellement de son agrément pour le ramassage des huiles usagées sur le territoire de la Savoie ;

**VU** le rapport en date du 2 juillet 2014 de l'inspection des installations classées ;

**VU** l'avis favorable du 26 aout 2014 de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (A.D.E.M.E.) ;

**CONSIDERANT** que le dossier de demande présenté par la SAS FAURE Collecte d'Huiles respecte l'ensemble des exigences prescrites par le code de l'environnement susvisé ;

**CONSIDERANT** l'existence d'un gisement résiduel de collecte d'huiles usagées significatif dans le département de la Savoie ;

**CONSIDERANT** que la SAS FAURE Collecte d'Huiles dispose d'un outil industriel dont les caractéristiques paraissent adaptées au ramassage des huiles usagées ;

**SUR** la proposition de Monsieur le Secrétaire général de la préfecture de la Savoie,

